

Prochainement à Freneuse

- ☒ Le **14/09 de 14h à 17h** dans l'Espace Jeunesse et Culture, place des Saules, le CCAS et le CLIC-repèr'age, organisent une campagne de sensibilisation et de prévention sur le thème du "Diabète" à destination des personnes âgées de 60 ans et plus. Face à cette maladie silencieuse, l'objectif est d'inciter les personnes à venir effectuer un test de risques et/ou de glycémie afin de prévenir voire intervenir le plus tôt possible face à cette pathologie et de proposer des solutions adaptées aux besoins (orientation vers un médecin diabétologue, un pédicure-podologue ou tout simplement apporter des conseils nutritionnels...). Venez nombreux ! L'action proposée est gratuite et sans rendez-vous. Elle se déroulera dans le respect des règles de confidentialité.
- ☒ Les **16 et 17/09**, il sera réalisé un diagnostic complet du pont de l'île. Pour cela, il **sera complètement fermé à la circulation de 9h à 17h**, le passage des véhicules étant détourné par le chemin qui contourne le terrain de foot.
- ☒ Le **27/09** Course à pied « **La Freneusienne** » organisée par l'association des Parents d'élèves
Comme annoncé dans l'édition précédente, l'Association des Parents d'Elèves organise une course à pied dans notre village le dimanche 27 septembre à **partir de 10 heures**.
L'esprit de cette course consiste à passer un moment agréable et convivial en famille mais aussi entre amis ou voisins. Plusieurs parcours sont proposés pour petits et grands (circuits sur l'île de 300 mètres à 5 kilomètres). Chacun pourra aller à son rythme (course ou marche).
Les frais d'inscription (de 2€ à 5€) seront intégralement au bénéfice de l'école.
Les modalités sont précisées sur les bulletins d'inscription que vous pouvez retirer auprès du secrétariat de la mairie ou demander par mail à l'adresse « parents.eleves.freneuse@gmail.com ».
Toute l'équipe des parents d'élèves compte sur votre présence et votre participation à cet événement.
D'avance merci à tous !
- ☒ Nous vous rappelons que la grande opération "**nettoyage dans le village**" aura lieu le **3 octobre de 8h30 à 12h** avec un rassemblement sur l'île, place des Saules devant l'Espace Jeunesse et Culture, pour organisation des groupes. Venez nombreux vous joindre à nous pour un moment d'écologie citoyenne dans la bonne humeur !

Retour en images sur les derniers événements



17/08 - Un nouvel arrivant au niveau du personnel technique de la commune

Après 38 années de travail à la commune, Patrick Harel est à la veille de partir en retraite. Son remplacement se concrétise avec l'arrivée de Dimitri Petit qui va travailler en duo avec lui pendant environ 6 semaines de façon à prendre connaissance du poste et du terrain. Bienvenue à Dimitri dans notre commune ! Et, par anticipation, bonne retraite à Patrick !

17/08 - Opération « Grand Ménage » avant la rentrée scolaire

Pendant ces deux dernières semaines de vacances, tout le monde s'active : on astique, on répare, on installe... Ménage dans les salles de classe, il faut briquer les moindres petits sujets dans la maternelle, installer des bacs et robinets complémentaires dans le couloir de l'école (en vue des gestes barrières qui restent d'actualité), réparer les rideaux... Tout le personnel de la commune est sur le pont pour que la rentrée scolaire se passe dans les meilleures conditions possibles !

CCAS et Canicule

Pendant cette période de chaleur extrême, la municipalité demeure à l'écoute des freneusiens et plus particulièrement des personnes âgées vivant seules ou en couple identifiées comme les plus vulnérables. Celles-ci font l'objet d'une attention spécifique : l'équipe du CCAS les appellent tous les 2 jours voire tous les jours pour s'assurer que tout se passe bien et savoir si elles ont besoin d'aide.

Les personnes n'ayant pas été contactées pendant cette période (ou celle du COVID) alors qu'elles se considèrent en situation de vulnérabilité (pb de santé, isolement...) sont priées de se faire connaître en mairie pour que leurs noms et coordonnées soient ajoutés à la liste.

Information relative à la fermeture pour empêcher l'accès au terrain de foot

Les caravanes ont à nouveau envahi notre terrain de foot.

Sachez que la mairie active toutes les procédures réglementaires auprès de la Police, du Préfet et du Tribunal.

Nous allons remettre de nouveaux blocs anti-intrusion aux endroits stratégiques sachant que ces dernières fois, ils les ont contournés en passant par les champs. Depuis plusieurs années, nous cherchons la solution idéale.

La loi est nationale, nous l'appliquons selon les directives préfectorales.

Vous pouvez constater par les médias que, quel que soit les moyens mis en œuvre, les empêcher de passer est mission impossible. Des communes plus importantes se heurtent au même problème.

Informations diverses

☞ A partir du 31 août 2020, plus de pain sur Freneuse !

Faute de rentabilité suffisante, notre boulanger, M Duhoux démonte son distributeur des pains. Dommage pour les Freneusiens !

Il faut rappeler que le boulanger avait entrepris des tournées sur Freneuse à la demande de la mairie qui souhaitait apporter un service aux habitants.

☞ La Métropole poursuit la rénovation de l'éclairage public

Rénovation qui consiste à changer les globes de lampadaires pour passage au LED, éclairage beaucoup moins énergivore. L'opération a concerné une grande partie de la rue d'Elbeuf ainsi que la rue du beau Rivage.

☞ Cimetière - Renouvellement des concessions échues

Les familles concernées par des concessions échues et non renouvelées sont invitées à passer en mairie pour régulariser la situation et procéder au renouvellement (permanences mardi et jeudi de 14h à 17h30 ainsi que mercredi de 9h à 12h).

Les concessions non renouvelées dans les 2 ans feront l'objet de reprise par la commune.

☞ Quelques rappels utiles

Les feux (de tous déchets, notamment organiques) sont totalement interdits, par arrêté préfectoral.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, raboteuse, outillage électrique ou thermique... ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral) : les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h puis de 14 h 30 à 20 h - les samedis de 9 h à 12 h puis de 15 h à 19 h - les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h.

Etat civil

Mariage : Sincères félicitations aux nouveaux époux, Hélène Quévremont et Florent Caté mariés le 21 août.

Décès Le Maire et la municipalité partagent le deuil des familles de Micheline Vandemortelle décédée le 7 août.

Agenda administratif

☞ Les membres du CCAS, Francine et Lucien tiendront leur prochaine permanence le mardi 6 octobre de 14h à 15h (Prendre **rendez-vous** à la mairie).

☞ Le cabinet parlementaire de Mme Sira Sylla, votre députée, est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 au Grand Quevilly, 12 avenue Léon Blum ☎ 02 32 11 41 77 (accueil).